



Candidature au Programme québécois d'échanges étudiants (PQÉÉ) Année universitaire 2024/25 Guide pratique et informations utiles

Site du PQÉÉ pour candidater en ligne : <https://echanges-etudiants.bci-qc.ca/>

- Consulter l'aide en ligne : ouvrir l'onglet « FAQ – étudiants internationaux ».

LA CANDIDATURE SE FAIT EN QUATRE ÉTAPES

Sur le site du PQÉÉ, veuillez cliquer sur l'onglet « Étudiants internationaux » puis faites défiler la page jusqu'à retrouver la section « Un processus simple en quatre étapes » en bas de page.

Étape 1/ choisir votre/vos établissement(s) d'accueil :

- Vous devez sélectionner votre domaine et cycle d'études dans le menu déroulant à gauche.

Les universités qui proposent des formations correspondant à votre domaine d'études vont alors s'afficher.

- Vous devez cliquer sur les « **conditions d'admission** » pour chaque établissement et les consulter. Vous y trouverez toutes les informations utiles dont le détail des **programmes d'études ouverts aux étudiants internationaux en échange**.

Étape 2/ contacter le SRI (international1@univ-corse.fr) en précisant pour quel(s) établissement(s) vous souhaitez candidater et l'intitulé/code de la filière choisie pour chaque établissement d'accueil.

Le SRI vérifiera vos choix et vous donnera un code pour candidater en ligne.

Étape 3/ préparer votre dossier de candidature. Voici les documents à fournir :

- Une copie signée du formulaire de demande de participation (à faire en ligne à l'étape 4) ;
- Une copie de la carte d'identité ou passeport ;



- Les relevés de notes de toutes vos années universitaires ;
- La liste des cours que vous suivez actuellement à l'Université de Corse (voir fiche diplôme sur site web) ;
- La liste des cours (sigle/code et intitulé) que vous projetez de suivre dans l'établissement d'accueil. Cette liste doit être dressée pour chacun des établissements d'accueil. Elle doit être approuvée et signée par votre responsable pédagogique (2023/2024) à l'université de Corse. Il est à noter que pour valider un semestre il vous faut 30 crédits ECTS ce qui correspond à 15 crédits québécois ;
- Une lettre personnalisée de recommandation émise par le doyen, le directeur des études ou l'instance appropriée de votre établissement d'attache ;
- Tout autre document demandé par l'établissement d'attache et d'accueil.

Etape 4/ Saisie en ligne de votre formulaire de demande de participation :

- Saisissez votre nom, prénom et le code donné par le SRI
- Complétez le formulaire de participation en ligne puis imprimez-le, signez-le et envoyez-le par mail au SRI (international1@univ-corse.fr) avec tous les documents demandés > **1 seul envoi avec 1 seul dossier au format PDF.**

NB : si vous avez des difficultés pour compléter le formulaire en ligne vous pouvez consulter l'aide en ligne : ouvrir l'onglet « FAQ – étudiants internationaux », section « Besoin d'aide avec le formulaire » cliquer sur « ici ».



Dates limites de réception des dossiers de candidature à envoyer au
SRI : international1@univ-corse.fr – Version numérique – 1 seul dossier
avec toutes les pièces justificatives au format PDF :

Université Laval	Le 23 février 2024
Université de Sherbrooke	Le 22 mars 2025
UQTR	Le 15 mars 2024 pour le trimestre d'automne
	Le 13 septembre 2024 pour le trimestre d'hiver
UQO	Le 08 mars 2024
UQAR	L'UQAR n'acceptera pas d'étudiant.e.s pour l'année 2024-2025
UQAT	Le 08 mars 2024
ÉTS	Le 25 mars 2024 pour le trimestre d'automne et l'année universitaire
	Le 19 juillet 2024 pour le trimestre d'hiver

Veillez noter que les établissements suivants **ne participent plus** au programme québécois d'échanges étudiants du BCI :

- ▶ Bishop's University
- ▶ Concordia University
- ▶ McGill University
- ▶ Université de Montréal
- ▶ Polytechnique Montréal
- ▶ École nationale d'administration publique (ÉNAP)
- ▶ UQAC
- ▶ UQAM
- ▶ INRS



UNIVERSITÀ DI CORSICA - PASQUALE PAOLI

SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES